

PRÉFACE

Pascal Broulis
Chef du Département des finances
et des relations extérieures

Repenser le patrimoine pour y faire entrer la modernité

Si, comme moi, vous avez tout de suite sauté à la liste révisée des monuments classés du canton annexée à cette revue pour vérifier quels bâtiments dans votre région ou votre ville y figurent – à Sainte-Croix l'on trouve une ferme bernoise, l'église réformée et la route romaine – vous vous serez réjouis de notre richesse patrimoniale et de nos efforts de protection pour plus de 1600 objets. Vous aurez sans doute également été surpris par la très grande prédominance de ceux antérieurs au XIX^e siècle. Quelques hôtels de la Riviera et les villas Dubochet de Clarens, entre autres, témoignent bien du formidable essor urbain de la deuxième moitié du siècle des révolutions dans le canton de Vaud, mais les immeubles bourgeois de Lausanne, qui font le caractère de la ville, sont absents, sans parler de l'architecture industrielle ou des premières maisons ouvrières. Pour le XX^e siècle, c'est encore plus frugal et, lors d'une lecture cursive de la liste, je n'ai guère trouvé que la salle Métropole de la tour Bel-Air et la villa Le Lac de Le Corbusier à Corseaux, même si quelques autres exemples s'y nichent sans doute.

Il faut alors revenir aux textes réunis ici, puisque c'est justement de cette absence, ou plutôt de la manière d'y remédier, qu'ils traitent. On y apprend que les premières protections du patrimoine visaient essentiellement à préserver, à l'aube du XX^e siècle, les monuments remarquables d'un passé qu'on imaginait alors appelé à disparaître sous les coups de boutoir de la modernité. Cette même modernité est appelée aujourd'hui à entrer de plain-pied dans le champ du patrimoine. Et cette arrivée bouscule les acquis d'un siècle de protection et la notion même de classement qui doit être repensée.

Dans ce deuxième numéro de la revue *Patrimonial*, l'équipe de la Section monuments et sites du Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPaL) et ses invités vous convient à partager leurs réflexions pour mener à bien ce défi. Partant de l'histoire du concept de patrimoine et de sa protection dans le canton, ils mettent en lumière les enjeux de cette révolution patrimoniale en cours. J'aime à dire que la protection du patrimoine ne doit pas être comprise dans un esprit conservateur mais bien comme une dynamique. Et vous constaterez, au terme de cet ouvrage, qu'elle est plus que jamais à l'œuvre.

Bonne lecture